



**VILLE-MARIE  
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE  
LUNDI 15 AVRIL 2019**

**Comité exécutif**

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifice Bruyère, à dix-huit heures quarante-cinq;

à laquelle session sont présents :

M<sup>me</sup> Marie-Josée Girard                      Hélène Nickner  
MM. Pierre Rivard                              Jean-François Trahan

tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général  
Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire  
M<sup>mes</sup> Josée Pelchat, secrétaire générale  
Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président déclare la réunion ouverte.

**E-2019-1343**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

**E-2019-1344**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2019**

Le procès-verbal ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

**E-2019-1345**

**LISTE DES PAIEMENTS FAITS AUX COMMISSAIRES ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que les paiements faits aux commissaires et au directeur général, présentés dans le document **DSRF-1819-08**, soient approuvés.

**E-2019-1346**

**RÉFECTION DE LA SALLE DE TOILETTES SECTEUR GYMNASÉ À L'ÉCOLE SAINT-LOUIS DE NÉDÉLEC « MESURE 50624 / 2018 »**

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la réfection de la salle de toilettes de l'école Saint-Louis de Nédélec à l'entreprise Maçonnerie Gilles Caya pour un montant de 70 437,34 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

**E-2019-1347**

**RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET DE LA FENESTRATION PHASE 1 À L'ÉCOLE DU CARREFOUR DE LATULIPE « MESURE 50621/2018; MESURE 50622/2018; MESURE 50625/2018 MESURE 50626/2018 ET MESURE 50621/2013 »**

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la réfection de l'enveloppe extérieure et de la fenestration phase 1 à l'école Du Carrefour à l'entreprise « Les Constructions N.G. Roy inc. » pour un montant de 618 274,33 \$ taxes en sus et que le directeur général soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

**E-2019-1348**

**REPRISE DES JOINTS DE MAÇONNERIE AU CENTRE FRÈRE-MOFFET DE VILLE-MARIE « CONTRAT À EXÉCUTION SUR DEMANDE »**

Suite à l'ouverture des soumissions il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la reprise des joints de maçonnerie à l'entreprise « Maçonnerie Gilles Caya inc. » pour un montant maximum de 50 000,00 \$ taxes en sus.



LUNDI 15 AVRIL 2019 (SUITE)

E-2019-1349

**MISE À NIVEAU DE LA RÉGULATION ET DE L'INSTRUMENTATION À L'ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE DE TÉMISCAMINGUE « MESURE 50621/2018 »**

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la mise à niveau de la régulation et de l'instrumentation à l'entreprise Régulvar inc. pour un montant de 287 200,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2019-1350

**ACHAT D'UN VÉHICULE AU CENTRE FRÈRE-MOFFET**

CONSIDÉRANT le fait que la voiture actuelle du centre Frère-Moffet a besoin d'être remplacée;

CONSIDÉRANT QUE les marges de manœuvre financières sont disponibles au budget du centre;

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation effectués auprès des deux concessionnaires automobiles du Témiscamingue;

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement :

QUE le centre Frère-Moffet procède à l'achat d'une automobile chez Automobile Paquin Ltée, soit :

- une Ford Edge SEL neuve au montant de 40 146,00 \$, taxes en sus;

QUE la directrice du Service de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle soit autorisée à signer tout document à cet effet.

**QUESTIONS SUR LES COMPTES**

Aucune question. Il faudrait s'assurer d'envoyer les listes en format PDF.

**RÉSOLUTION PAR COURRIEL À VENIR**

- Remplacement des fenêtres phase 1 au Centre Frère Moffet ; dépôt soumission le 25 avril
- Réfection de la dalle de béton à l'Atelier du Centre Frère Moffet; dépôt soumission le 23 avril
- Réfection de la toiture à l'école De L'Assomption de Fabre; dépôt soumission le 18 avril

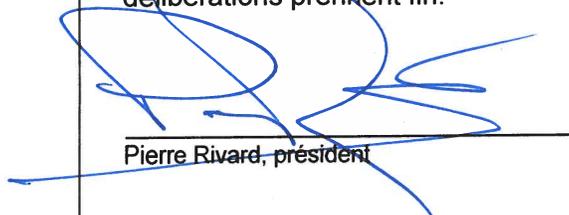
**PROJET DE DÉPENSES AU CENTRE FRÈRE-MOFFET**

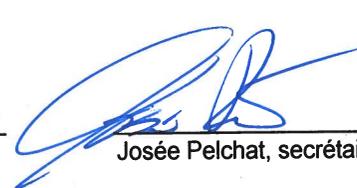
La directrice du Service de l'éducation des adultes présente les dépenses prévues d'ici juin 2019. (Document DSEA-1819-05)

E-2019-1351

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé dix-neuf heures vingt-cinq minutes lorsque les délibérations prennent fin.

  
Pierre Rivard, président

  
Josée Pelchat, secrétaire générale



MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI 2019

PAR COURRIEL

E-2019-1352

**RÉFECTION DE LA DALLE SUR SOL À L'ATELIER DU CENTRE FRÈRE-MOFFET**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1819-08**, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la réfection de la dalle sur sol à l'Atelier du Centre Frère-Moffet à l'entreprise « Hardy Construction inc. » pour un montant de 50 975,89 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2019-1353

**REMPLACEMENT DES FENÊTRES « PHASE 1 » AU CENTRE FRÈRE-MOFFET DE VILLE-MARIE**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1819-09**, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour le remplacement des fenêtres Phase 1 au Centre Frère-Moffet à l'entreprise « Maçonnerie Gilles Caya inc. » pour un montant de 127 944,87 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2019-1354

**RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE DE L'ASSOMPTION DE FABRE**

Suite à l'ouverture des soumissions et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1819-10**, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour la réfection de la toiture à l'école De L'Assomption de Fabre à l'entreprise « NovoToiture » pour un montant de 37 750,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

VENDREDI 3 MAI 2019

PAR COURRIEL

E-2019-1355

**LICENCE MICROSOFT 365 DURÉE DE 3 ANS**

CONSIDÉRANT l'analyse du coût total de possession des différentes licences Microsoft 365 et la recommandation de faire l'acquisition de licences Microsoft 365 A5 pour tout le personnel et les élèves telles que documentées dans le document **DSTI-1819-02**;

CONSIDÉRANT les besoins de base et les besoins en téléphonie et communication unifiée en plus des besoins en améliorations de la sécurité informatique à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue (CSLT);

CONSIDÉRANT l'engagement actuel de la CSLT avec Collecto pour le renouvellement de nos licences Microsoft 365;

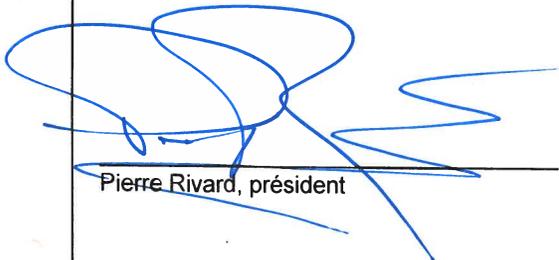
CONSIDÉRANT que Microsoft offre gratuitement les licences pour les élèves lorsque tous les membres du personnel qui en ont besoin ont une licence;

CONSIDÉRANT que le nombre de licences nécessaires afin de couvrir les besoins pour le personnel est évalué à 400;

CONSIDÉRANT le coût annuel d'une licence Microsoft 365 A5 de 144,99 \$;

CONSIDÉRANT que le fournisseur Softchoice a été choisi suite à l'appel d'offres publique SAR325-2019 / SÉAO # 1241541;

Il est donc proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue fasse l'acquisition de licences Microsoft 365 A5 pour tout son personnel auprès de Softchoice au coût de 57 996,00 \$ annuellement plus 10 % maximum afin de couvrir les changements de besoins en termes de licences et ce, pour un contrat d'une durée de trois ans et autorise par le fait même, le directeur du Service de technologies de l'information à signer tout document à cet effet.

  
Pierre Rivard, président

  
Josée Pelchat, secrétaire générale



MERCREDI 15 MAI 2019

E-2019-1356

**ACHAT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DIVERS**

CONSIDÉRANT la marge de manœuvre au budget de fonctionnement 2018-2019 de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue (CSLT) prévue en fin d'année scolaire;

CONSIDÉRANT le plan de renouvellement du parc informatique 2019-2020 à 2024-2025 et les besoins suivants pour l'an prochain:

- 76 portables neufs d'une valeur de 760,00 \$ chacun;
- 75 PC usagés d'une valeur de 250,91 \$ chacun;
- 24 iPad d'une valeur de 519,00 \$ chacun;

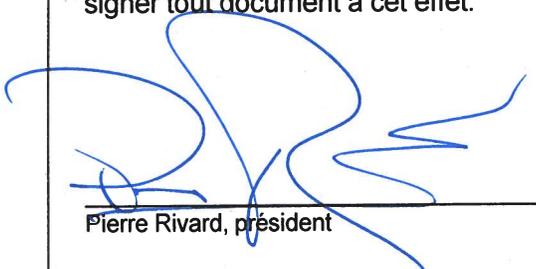
CONSIDÉRANT les ententes déjà en place avec Collecto pour les ordinateurs de bureau usagés et les portables neufs;

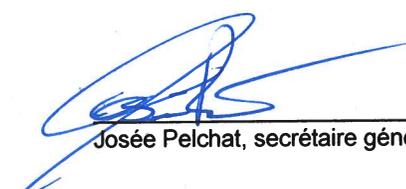
CONSIDÉRANT l'absence d'entente avec Apple Canada;

Il est donc proposé par la commissaire Marie-Josée Girard et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue devance les achats prévus pour l'an prochain (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019) et procède aux achats suivants d'ici le 30 juin 2019 :

- 76 portables neufs d'une valeur totale de 57 760,00 \$ plus taxes, plus 10 % en cas de fluctuation de prix selon l'entente Collecto SAR130-2017 au fournisseur Télébec (Dell);
- 75 PC usagés d'une valeur totale de 18 818,25 \$ plus taxes, plus 10 % en cas de différence de prix aux fournisseurs prévus selon l'entente Collecto SAR140-2019, soit Sunterra ou CNB Computers (si manque de disponibilité avec Sunterra);
- 24 iPad d'une valeur totale de 12 456,00 \$ plus taxes, plus 10 % en cas de différence de prix au fournisseur Apple Canada (gré à gré);

Le directeur du Service de technologies de l'information est autorisé par le fait même, à signer tout document à cet effet.

  
\_\_\_\_\_  
Pierre Rivard, président

  
\_\_\_\_\_  
Josée Pelchat, secrétaire générale